



**La CCI de Bretagne,  
réunie en Assemblée générale le 29 septembre 2011,  
adopte une motion relative  
à la mise en œuvre de l'écotaxe en Bretagne**

Les élus de la CCI de Bretagne ont pris connaissance des conclusions du Comité stratégique du Collectif des acteurs économiques Bretons qui s'est réuni le mardi 27 septembre à Carhaix afin de faire le point sur la situation et décider des suites à donner à son action, à savoir que :

- le Comité stratégique a constaté que les engagements pris par le Gouvernement et réaffirmés en public par le Premier ministre à Vitré le 8 avril dernier, n'ont toujours pas été intégralement tenus ;
- si la taxe à percevoir sur les transports réalisés sur les routes bretonnes est passée de 110 millions d'euros selon le projet initial du Gouvernement à 56 millions d'euros, il constate également que le montant convenu avec le Gouvernement, compte tenu du caractère très périphérique de la Bretagne, n'est toujours pas atteint ;
- le Premier ministre, interpellé par Patrick Caré, chef de file du Collectif des acteurs économiques bretons, sur l'engagement pris de limiter l'écotaxe en Bretagne à 40 millions d'euros, avait alors indiqué devant un public de chefs d'entreprise que « les engagements pris sous l'égide de Matignon seront tenus » ;
- le Collectif des acteurs économiques bretons fait le constat, 6 mois après, que le compte n'y est pas et a décidé en conséquence d'appeler cette taxe, Taxe Fillon ;
- le Collectif des acteurs économiques bretons attend du Gouvernement qu'il saisisse l'opportunité que lui donne l'examen du Projet de loi de finances pour 2012 en octobre et novembre pour tenir ses engagements ;
- si le Collectif venait à constater, au terme de l'examen budgétaire, que les engagements pris et réitérés le 8 avril dernier par le Premier ministre ne sont toujours pas tenus, celui-ci s'orienterait vers un nouveau mouvement de mobilisation tel qu'il avait su le faire le 4 février 2009 à la Gravelle selon une forme nouvelle à déterminer.

**En votant cette motion, les élus de la CCI de Bretagne renouvellent leur soutien à l'action du Collectif, et demandent au Président de la CCI de Bretagne qui les représente au sein du Comité stratégique, d'apporter, en leur nom, leur soutien plein et entier au Collectif des acteurs économiques bretons.**